

« Le bilan carbone de la forêt se dégrade sans cesse » – Antoine Colin



Wikimedia

Depuis que le changement climatique est passé par là, la forêt souffre et le flux de carbone absorbé chute d'année en année. D'où la nécessité de regarder de près comment s'occuper de nos forêts. Entretien avec Antoine Colin, chef du département d'analyse des forêts et des haies bocagères à l'IGN.

Le chef du département d'analyse des forêts et des haies bocagères à l'IGN, Antoine Colin, le reconnaît : « Il y a une quinzaine d'années, nous étions trop optimistes sur la capacité des forêts à séquestrer toujours plus de carbone. Nos modèles projetaient, pour l'avenir, ce que l'on a observé dans le passé, à savoir une forêt en croissance, qui accumule de plus en plus de bois, de plus en plus de carbone. Mais la forêt n'est pas un puits sans fond. » Car, depuis, le changement climatique est passé par là, la forêt souffre et le flux de carbone absorbé chute d'année en année. Certes, à l'heure actuelle, elle continue d'atténuer l'effet de serre. Mais qu'en sera-t-il demain ?

Une étude ⁽¹⁾ pilotée par Antoine Colin, publiée le 13 mai, fournit des données chiffrées sur les futurs possibles de la forêt et de la production de bois dans le contexte du changement climatique. Son but : appuyer les politiques publiques. Et notamment, la révision de la Stratégie nationale bas-carbone de la France, dont l'objectif est la neutralité carbone en 2050. Réalisée par l'IGN et l'Institut technologique forêt cellulose bois-construction ameublement, avec l'appui d'experts, cette étude expose des dizaines de scénarios. Ils éclairent sur les effets du climat et l'impact d'une augmentation de la récolte de bois pour satisfaire la demande, sur le futur bilan carbone. Mais surtout, elle identifie des leviers pour l'améliorer. Plusieurs sont à la main des collectivités, comme le réemploi et le recyclage du bois.

Le bilan carbone de la forêt va-t-il continuer de se dégrader ?

Oui, tous les scénarios que nous avons simulés le montrent. Au cours du XX^e siècle, les forêts n'ont cessé de gagner du terrain, leur surface a doublé. C'est grâce à cette dynamique qu'elles sont un puits de carbone. En 2019, 2,8 milliards de tonnes de carbone étaient stockées dans les forêts de métropole : 45 % dans la biomasse, le bois des arbres vivants, 4 % dans le bois mort, 5 % dans la litière forestière et 46 % dans le sol.

A cela s'ajoutent 90 millions de tonnes contenues dans les produits en bois à longue durée de vie comme les charpentes et les meubles. Le bois évite aussi des émissions de CO₂ et décarbone l'économie lorsqu'il se substitue aux énergies fossiles ou à des matériaux comme le béton ou l'acier, dont la fabrication est très énergivore.

Mais les forêts sont aujourd'hui sous pression et, quel que soit le scénario climatique envisagé, le bilan carbone va continuer de se dégrader. Les fortes canicules et les sécheresses observées, surtout depuis 2018, altèrent le fonctionnement des arbres. Lorsqu'ils manquent d'eau, ils se mettent en mode survie et arrêtent d'absorber du CO₂. Ainsi fragilisés, ils sont plus sensibles aux maladies. Sans compter les incendies, les tempêtes. On attend beaucoup de la forêt pour lutter contre le dérèglement climatique, mais on s'aperçoit, aujourd'hui, qu'elle en est elle-même victime. La croissance des arbres a diminué de 4 % et leur mortalité a crû de 77 % par rapport à la période 2005-2013. La quantité de carbone absorbée annuellement dans la biomasse a été divisée par deux en dix ans. D'où la nécessité de regarder de près comment s'occuper de nos forêts.

Quel sera l'impact du programme de plantation d'un milliard d'arbres lancé par Emmanuel Macron en 2023 ?

Nous avons testé deux scénarios de renouvellement. Le premier reprend cet objectif d'un milliard d'arbres plantés d'ici à 2030. Le second, plus réaliste, intègre un taux d'échec des plantations, un manque de graines, etc.

Nos simulations montrent que ce plan n'aura pas d'effet significatif sur le bilan carbone avant 2050, voire au-delà, car il faut attendre quelques dizaines d'années pour que les arbres accumulent une quantité significative de carbone. Toutefois, les enjeux sont un peu ailleurs, car la plantation reste un mode marginal de renouvellement de la forêt en France. L'essentiel se fait naturellement. Dans beaucoup de forêts, les arbres n'ont pas la qualité requise pour satisfaire les usages du bois à longue durée de vie. Pour cela, il faut qu'elles soient bien gérées, en sélectionnant les arbres les plus droits et avec le moins de défauts, en leur donnant de la place pour accéder à la lumière et grandir. Il s'agit aussi de privilégier des essences aux débouchés commerciaux.

Que va-t-il se passer si la récolte de bois s'accroît ?

La demande en bois pourrait augmenter de 20 % à l'horizon 2050. Si le plan de renouvellement était atteint, et que les crises climatiques se succédaient par vague, les forêts continueraient d'absorber du carbone, mais moins qu'aujourd'hui. Le bilan carbone pourrait davantage reposer sur le bois transformé par les filières économiques si l'on privilégie les produits à plus longue durée de vie. Mais l'atteinte de ce scénario de récolte suppose d'accroître la part des forêts privées de feuillus en gestion. Or elles sont très peu valorisées par l'industrie, du fait de l'absence de sylviculture. Cela impliquerait un investissement public fort pour recréer l'outil industriel capable de transformer nos feuillus.

Un autre scénario consisterait à ne pas toucher à ces forêts, qui sont sources de biodiversité et stockent le carbone. Toutefois, leur sensibilité aux incendies risque de croître. Des milliers d'hectares pourraient partir en fumée parce que les pompiers ne pourront pas accéder rapidement au feu.

Comment les collectivités locales peuvent-elles agir pour améliorer le bilan carbone de la forêt et du bois ?

Elles peuvent contribuer à relancer la filière des feuillus en soutenant les projets de scieries sur leur territoire et en optant pour la construction en bois d'un gymnase ou d'une salle des fêtes, par exemple. Elles ont aussi un rôle majeur à jouer dans le recyclage et le réemploi du bois dans le bâtiment. Ces pratiques vertueuses ont l'avantage de prolonger davantage la vie des produits et le stockage du carbone, et de couper moins d'arbres en forêt pour le même niveau de service. L'un des scénarios que nous avons testés a évalué l'impact carbone de l'augmentation de la part des produits à longue durée de vie, du réemploi et du recyclage. Pour un même volume de bois récolté, il augmenterait de 20 %. Toutefois, cela nécessite des investissements majeurs dans la filière bois et des évolutions certaines dans les habitudes des consommateurs, dans leur choix d'ameublement notamment, ce qui ne sera pas simple.

Pour conclure, cette étude comporte un certain nombre d'incertitudes d'ampleurs variables, mais qui se cumulent souvent, tant sur les scénarios climatiques, la capacité d'adaptation des arbres, les différences de réponses en fonction des essences. Beaucoup de forestiers se sentent très démunis aujourd'hui. C'est un investissement important de renouveler une forêt. Beaucoup s'interrogent. Davantage de recherches et d'expertises sont nécessaires sur ces thématiques, ainsi que sur la dynamique du carbone dans le sol et dans le bois mort.

Publié le 16/07/2024 – La Gazette des Communes – Isabelle Verbaere